s'y trouve cité, mais vraisemblablement avant qu'Algazel ait quitté Bagdad (1).

Déjà cependant la période de crise, qui, nous le savons, dura les six derniers mois de 488, s'annonce, si elle n'a pas commencé. Les préoccupations de l'écrivain sont plus complètement religieuses; les sentiments de l'âme s'affirment davantage. Que ceux qui connaissent la vie d'Algazel lisent, par exemple, la préface et la conclusion du Mihakk, et ils auront vite senti combien, écrites au milieu de 488 H., elles sont pleines de sens et révélatrices d'un état d'âme vécu. Ajoutons que la plupart verront là, précisément, un indice de l'exactitude de la chronologie proposée ici, en même temps que de son intérêt.

21. La solution de continuité entre les ouvrages philosophiques et les ouvrages religieux est très peu marquée. A la fin de son Mi'yār, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, Algazel annonce son منزات (2), ouvrage de morale qui peut déjà être rangé dans la série religieuse; et ce Mīzān est présenté effectivement, dès les premières lignes, comme un complément du Mi'yār (3), lequel est assez souvent cité au cours du volume (4). Déjà l'auteur a commencé à se préoccuper des pratiques du ṣūfisme et à s'en instruire (5), et il expose leurs doctrines (6). Aussi a-t-on songé à placer la composition du Mīzān assez tard, plus tard, par exemple que celle de l'Iqtiṣād: telle est l'opinion de W.H.T. Gairdner (7).

Mais il faut y renoncer. Car le Mizān tient de trop près au Mihakk pour qu'on puisse intercaler entre eux l'Iqtisad; or, dans l'Iqtisad le Mihakk est cité (1), — ainsi que le Mustazhiri (2), dont nous montrerons bientôt (nº 22) qu'il fut écrit à cette époque. A ceux qui seraient surpris qu'un ouvrage de la nature du Mizān ait été composé si tôt faisons remarquer que le Mizān ne cite jamais, que je sache, l'Iḥyā', malgré les occasions nombreuses qui s'y présentent (3). Le Mizān me semble marquer une transition. Telle était aussi l'impression de Goldziher, d'après lequel le Mizān aurait été composé par Algazel alors qu'il se trouvait «noch vor seiner völligen Bekehrung zum Sūfismus, allerdings bereits an der Pforte desselben stehend» (4). Aussi je ne crois pas qu'on puisse admettre l'opinion d'Asin Palacios, écrivant en 1920: «Creo seguro que Algazel redactó su Mizān después que el Ihia» (5). La raison qu'il donne, «porque en éste jamás cita aquél, mientras que cita al Miyar alilmi» ne paraît pas convaincante, étant donnée l'unité du Mizān et du Mi'yār. Intercaler l'Ihyā' entre le Miḥakk et le Mīzān rendrait ce dernier écrit incompréhensible, au point qu'il y aurait moins d'inconvénients à exclure le Mizān de la liste des ouvrages d'Algazel, — mesure qui serait d'ailleurs injustifiée (6).

^{(1) *} Massignon (Recueil, p. 93) place la composition du Miḥakk après 495. Brockelmann donne le titre du Miḥakk sous le nº 64 a (GAL, S., I, 755).

⁽²⁾ Gosche, p. 261, nº 13: « ميزان الاعمال oder kurz اليزان (weniger gut ميزان المول)». Mais au contraire, le vrai titre est bien ميزان المول , que l'on retrouve chez As-Subkī, Tabaqāt, IV, p. 116,14 (ms. A, B); Ḥ. ḤALĪFA, nº 13498 (III, p. 285); Mur-Tapā, Ithāf, I, 43,4; Al-'Aydarūs, 30,13 (كتاب ميزان المحل); etc...

⁽³⁾ Édition égyptienne de 1328/1910-11, p. 2,3.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, pp. 3,5; 28,6; 56,3; 64,6; 153,6; 156,2.

⁽⁵⁾ Ibid., pp. 44,5 sq.

⁽⁶⁾ Ibid., p. 164,6.

⁽⁷⁾ Der Islam, tome V (1914), p. 131, nº 4: «Contrast for example the early Iqtiṣād, p. 6 with the late Mīzān al-'Amal». * C'est aussi l'opinion de Massignon qui

place la composition du Mīzān après 495, donc bien après celle de l'Iqtisād (487). — Or, justement, ces deux ouvrages furent peut-être contemporains.

⁽¹⁾ Ed. du Caire (s.d.), p. 9,12; cf. supra, p. 27, n. 6.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 107,7.

ربم النكاء والماملات والمتوبات (p. 55,2), ربم المبادات (p. 161,1), وبم المبادات والخراج (p. 165,2), وبم الماملات والنكاء والماملات والمتوبات (p. 166,4), doivent être considérées comme des références à l'Ihyā'. — Des expressions analogues se trouvent dans quelques explicits (...) du bel exemplaire du فقه شافعي d'aš-Šāšī que possède la Bibliothèque du Caire sous le nº 265 فقه شافعي (Catalogue, III, p. 224). Or, dans cet ouvrage, il n'y a pas de division générale en quatre parties mais des kitāb-s, etc...

⁽⁴⁾ Die Richtungen der Islamischen Koranauslegung (1920), p. 205.

⁽⁵⁾ Los Precedentes (1920), p. 15, n. 1.

⁽⁶⁾ Le Mīzān ne cite guère, en fait d'ouvrages d'Algazel, que le Mi'yār et luimême est si peu cité dans les autres ouvrages d'Algazel que je n'ai relevé jusqu'ici